



Ministère de la Justice

Cour d'Appel de Rennes

Tribunal d'Instance de Morlaix

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

LIEUX		Mensuellement,	
MORLAIX	2ème Mercredi après-midi et 1er Samedi matin du mois	2 permanences	Mairie
LANDIVISIAU	1 er Lundi matin et 2 ème Samedi matin du mois	2 permanences	Mairie
SAINT POL DE LEON	3 ^{ème} Samedi matin du mois	1 permanence	Mairie
SAINT MARTIN DES CHAMPS	1er Lundi après-midi du mois	1 permanence	Mairie
PLOURIN	2 ème Mercredi matin du mois	1 permanence	Mairie
MORLAIX TRIBUNAL d'Instance	Par mois, Mardi matin, le jour d'Audience	Audience de Conciliation	Tribunal
	Sur Rendez- vous en Mairie, de 9 H à 12 H pour les matins et 14 H à 17 H pour les après-midis		

Procédure totalement gratuite, confidentielle. Le justiciable peut aller dans la Mairie qui lui convient le mieux. Un rendez-vous à prendre, par la Mairie, est nécessaire.
Conciliateur Monsieur Michel Maleskevitch

Pour LANDIVISIAU : Jean FLEURY